













UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DÉDIÉE AU SUIVI DES COÛTS DE CONSTRUCTION EN GIRONDE

La CERC Nouvelle-Aquitaine lance une plateforme collaborative dédiée au suivi des coûts de construction en Gironde

Les coûts des projets de construction neuve de bâtiment ont besoin d'être mieux suivis au regard des évolutions réglementaires, des changements de pratiques, du développement de nouveaux modes constructifs, de l'usage de matériaux biosourcés, du déploiement de nouveaux critères de performance environnementale, ou plus simplement au gré de l'évolution de la situation économique et conjoncturelle.

Ce constat, partagé par de nombreux acteurs de la construction, a incité la CERC Nouvelle-Aquitaine* à mettre en place **une plateforme collaborative dédiée au suivi des coûts de construction.** Cette démarche est testée sur le département de la Gironde.

Initié par la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine et la Fédération Française du Bâtiment de Gironde, puis élaboré avec l'appui de différents partenaires, le projet a vocation à recueillir et porter à connaissance des éléments d'information sur les prix de revient des ouvrages.



ACCÉDEZ À LA PLATEFORME

La plateforme est composée de deux interfaces : une interface de restitution des données et une interface de saisie des coûts de construction. Une attention particulière a été portée sur les informations pouvant expliquer les écarts de coûts.

L'interface de restitution des résultats consolidera les données individuelles. La CERC (*) garantira la confidentialité des données individuelles.

Les premiers éléments d'analyse sont attendus pour le second semestre 2023. La mobilisation des maitres d'ouvrages et maitres d'œuvre est primordiale pour obtenir des résultats fiables.

<u>Contact</u>: Sébastien PERRUCHOT (CERC Nouvelle-Aquitaine) Téléphone: 05 47 47 62 43 // bordeaux@cerc-na.fr

(*) La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional. Elle est pilotée par l'État, la Région et les organisations professionnelles de la filière construction. Elle assure des missions d'observation, d'information et de concertation en développant des outils d'aide à la décision sur différentes thématiques de la filière construction. Pour en savoir plus : www.cerc-na.fr